



Réserve Naturelle Régionale
CÔTE DE MANCY



**Un programme d'actions
pour préserver un patrimoine
naturel exceptionnel**

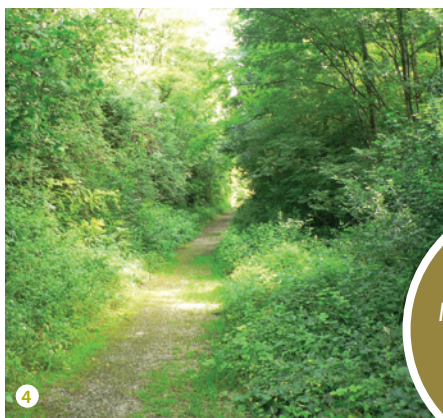


PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES ET LES PAYSAGES DE LA RÉSERVE NATURELLE

Située sur les communes de Lons-le-Saunier et Macornay, sur un coteau façonné par les activités de l'Homme, la Réserve naturelle de la côte de Mancy constitue un patrimoine naturel remarquable. Ce réservoir de biodiversité abrite notamment une belle mosaïque de pelouses sèches. Connue dès les années 70 par les naturalistes pour son importante et diversifiée population de papillons, elle accueille également bien d'autres espèces de faune et de flore pour certaines rares et menacées. Sa situation périurbaine lui

donne également une importante vocation d'éducation à l'environnement, offrant un excellent outil pédagogique. Classée par le Conseil régional, la Réserve est gérée depuis 2013 par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et Jura Nature Environnement, en concertation avec les Communes. Des actions de partenariats sont également mises en place avec les lycées agricoles de Mancy et de Montmorot.

La Réserve naturelle abrite des milieux naturels très particuliers tels que cinq types de pelouses sèches ①, des éboulis ② et falaises ③ ainsi que des habitats forestiers ④ ou buissonnants.



Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ?

Les pelouses sèches sont des milieux naturels qui se développent dans notre région essentiellement sur sols calcaires, secs, peu profonds et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont le fruit du travail de l'Homme qui a défriché ces terres maigres pour constituer des espaces pastoraux. Elles se caractérisent par une végétation basse, parsemée de buissons et de bosquets et se rencontrent ici sur les parties sommitales.

D'intérêt écologique majeur, les pelouses sèches abritent 26% des plantes protégées françaises.

Les pelouses sèches sont souvent reconnaissables à leur aspect desséché et à l'ambiance méditerranéenne qu'elles suggèrent, entre chants d'animaux, odeur végétale et exposition chaude.

Pourquoi préserver les pelouses sèches ?

Depuis le début du 20^e siècle, 50 à 75% des pelouses sèches ont disparu en France, notamment suite à la déprise agricole. Ces trésors de biodiversité accueillent pourtant de très nombreuses

espèces de flore et de faune, rares et menacées. Les pelouses sont parties intégrantes d'un paysage rural et diversifié, témoin des pratiques agricoles ancestrales, et, offrent souvent de beaux points de vue sur le territoire communal. Elles sont ainsi un excellent support pédagogique et de sensibilisation. Elles

participent en outre au développement socio-économique du secteur avec l'activité agricole qu'elles génèrent.





49 ha

de superficie, dont 28 % sur la commune de Lons-le-Saunier et 72% sur celle de Macornay

de 280 à 418 m
d'altitude



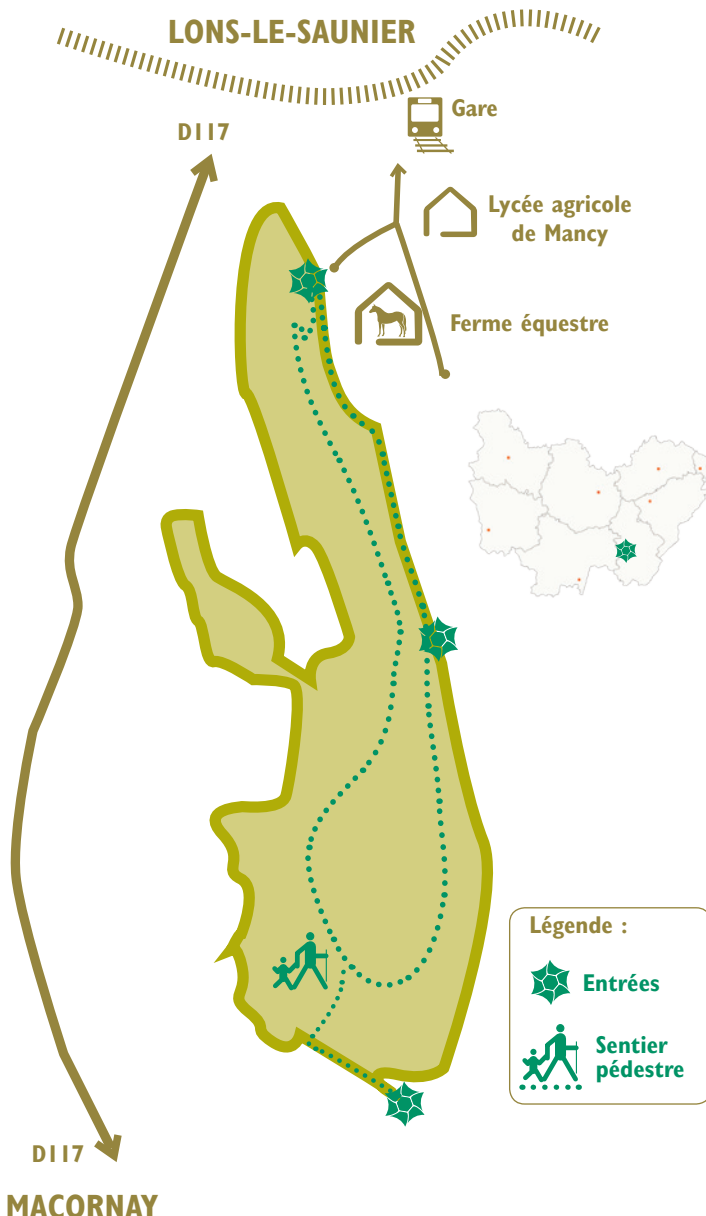
Un site classé avec une réglementation à respecter.

La Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy en étapes

Dès le milieu du **20^e siècle**, les naturalistes soulignent l'intérêt de la faune et de la flore du plateau de Mancy et c'est à la fin des **années 70** que les associations naturalistes demandent la mise en place de mesures de préservation de ce patrimoine naturel. Le site est classé Réserve naturelle volontaire en **1996**.

Depuis **2002**, les Conseils régionaux sont réglementairement compétents pour la création et l'administration de réserves. La côte de Mancy est ainsi passée du statut de réserve naturelle volontaire à celui de réserve naturelle régionale en **2010**.

En **2013**, la Région désigne le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté organisme gestionnaire principal et Jura Nature Environnement organisme gestionnaire associé de la Réserve. Ils ont rédigé le plan de gestion du site en **2014** et **2015**.



Des réserves classées par le Conseil régional

La Bourgogne-Franche-Comté compte 16 Réserves naturelles régionales. Classées par le Conseil régional, elles constituent un outil important de préservation et de valorisation du territoire. Ces espaces naturels à fort enjeu de conservation en matière de biodiversité font l'objet d'une attention particulière : une réglementation et une gestion appropriées sont mises en place pour permettre d'assurer leur préservation sur le long terme.



UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE...



Un site pâturé entouré de vignes

Depuis au moins trois siècles, troupeaux et bergers sillonnent la côte de Mancy, entourée de vignobles. Au 18^e siècle, des accords sur les limites communales interviennent entre Lons-le-Saunier et Macornay : la côte de Mancy sera alors le domaine réservé des troupeaux. Au 19^e siècle, la recherche de pâturages suscite de nouveaux conflits. Des interdictions et des restrictions sont prononcées : seul le « bétail rouge » (les bovins) est autorisé à paître. Au cours du 20^e siècle, ces activités traditionnelles sont abandonnées. Le plateau connaît alors une renaturation.

Un site d'extraction

A partir du moment où la Commune de Lons-le-Saunier demande à reconstruire les habitations détruites par des incendies avec de la pierre, de nombreuses carrières s'ouvrent tout autour de la ville. Mancy est un des sites d'extraction importants. De nombreuses maisons lédoniennes à deux étages, élevées entre 1725 et 1730, sont construites en « petit granite » de Mancy. L'arrêt complet de cette activité se situe fin du 19^e ou début du 20^e siècle, avec la construction de la voie ferrée Bourg/Besançon.



Narcisse Patouillard
(1854 - 1926)

Un site exploré par des naturalistes de renom... et locaux !

L'histoire étonnante de la côte de Mancy est également liée aux grands naturalistes qui l'ont côtoyée. **Narcisse Patouillard**, natif de Macornay, un des plus grands mycologues français, de renommée internationale, avait été attiré très jeune par le spectacle fascinant de la nature à quelques mètres de sa maison, sur laquelle est apposée aujourd'hui une plaque à son nom.

Léon Miller, botaniste et illustrateur reconnu de la Grande flore, a habité les vingt dernières années de sa vie à Macornay. Ses albums, comme les cahiers de l'herbier qu'il a dessiné tout au long de sa vie, sont conservés à la médiathèque de Lons-le-Saunier.

Henri Leleux, dont Léon Miller fut le mentor, est né à Lons-le-Saunier. Général et ingénieur du génie et de l'armement, il revient habiter sa ville natale à sa retraite, où il donne libre court à son engagement pour l'écologie. Il sera par ailleurs le premier président de Jura Nature Environnement, association qui est aujourd'hui co-gestionnaire de la Réserve.



Léon Miller (1865 - 1934)



Henri Leleux (1901 - 1985)

Les lilas font le printemps !

Les conscrits de Macornay ont planté en 1910 deux lilas, qui, selon la légende, sont les premiers à fleurir sur la commune. De nombreux macornaisiens se baladent encore aujourd'hui sur ce site très visible et très présent à leur esprit, pour vérifier si le printemps arrive.



Un champs de tir...

Un champ de tir existait au début du 20^e siècle, côté Lons-le-Saunier. Il correspond à la surface aplanie intentionnellement au nord-ouest du coteau. Régulièrement des projectiles perdus arrivaient jusqu'au village de Macornay. Il semblerait que la construction de cette infrastructure, œuvre des occupants prussiens, date de la guerre de 1870.

Le toponyme Mancy viendrait du celtique *man ceton* qui signifie « petit bois ».





Le site abrite 10 des 12 espèces de reptiles présents en Franche-Comté, comme le lézard vert ① ou la vipère aspic ②.

UNE NATURE EXCEPTIONNELLE

Un paradis pour les papillons...

La diversité des milieux naturels présents sur la Réserve naturelle régionale de côte de Mancy, et notamment les pelouses sèches, est favorable à de nombreuses espèces de faune et de flore. Ainsi, la Réserve est très connue des naturalistes car elle abrite d'importantes populations de papillons, telles que l'argus bleu nacré ③, qui pour certaines espèces, sont en fort danger de disparition.

Par sa grande taille, le flambé est une espèce facilement observable. Son nom fait bien sûr référence aux « flammes » noires qui ornent ses ailes.



Quelques chiffres

Nombre d'espèces observées sur la Réserve (certaines n'étant aujourd'hui plus présentes sur le site) :

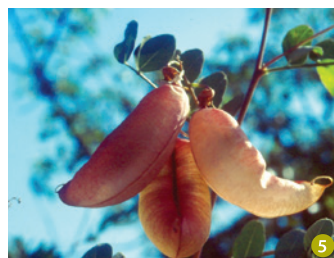
- 102** espèces de papillon de jour
- 558** espèces de papillon de nuit
- 455** espèces de flore
- 131** espèces de champignons
- 14** espèces de chauves-souris
- 40** espèces d'oiseaux nicheurs



La pyrale du buis, papillon nocturne d'origine asiatique, a été introduite accidentellement dans une grande partie de l'Europe. Ses chenilles se nourrissent des feuilles et de l'écorce verte des buis. N'ayant pas ou peu de prédateurs naturels sous nos latitudes, on assiste à de véritables pullulations qui provoquent la défoliation totale des buis. L'espèce a été observée pour la première fois dans la réserve en 2016 avec les premiers dégâts visibles. Les années à venir seront certainement marquées par de fortes abondances de pyrale et un avenir incertain pour les buis de la réserve.

Une flore typique des pelouses sèches

Les espèces végétales adaptées à ce milieu contraignant sont souvent rares et/ou protégées. C'est le cas des orchidées comme le spiranthe d'automne ④. Le site accueille également une des stations franc-comtoises de baguenaudier ⑤, un étonnant arbrisseau aux gousses rougeâtres.



La laineuse du prunellier

Ce papillon de nuit rare et protégé en France aime les milieux secs. Les chenilles poilues vivent en communauté dans des nids de soie facilement observables sur les aubépines et les prunelliers. Un suivi régulier de cette espèce sur la Réserve montre que les effectifs sont très variables d'une année à l'autre en fonction de la météo du printemps.



Une espèce redécouverte 100 ans après !

Il s'agit d'*Ajuga chamaepitys* ⑥, espèce rare en Franche-Comté, où elle est classée « quasi menacée ». Elle a été revue en mai 2016 et c'est Léon Miller qui l'avait découverte auparavant le 26 mai 1916...

Un inventaire des chauves-souris a été initié en 2016 sur le site, en partenariat avec le gestionnaire de la proche Réserve naturelle nationale de la grotte de Gravelle. Le rare vespère de Savi ⑨, qui vit dans les fissures de falaises, a été trouvé sur l'ancienne carrière.

Le bruant jaune ⑦ et le bruant zizi ⑧ se livrent bataille pour déterminer qui des deux chantera le plus fort sur le site.



DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LE SITE

Afin de préserver le patrimoine exceptionnel de la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy, un plan de gestion a été réalisé par les gestionnaires, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et Jura Nature Environnement. Ce plan est élaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, et détermine les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...). Le plan de gestion 2015-2019 définit ainsi des objectifs déclinés pour certains ci-dessous.



Brebis de race Thônes et Marthod pâturent dans la Réserve depuis 2016.

■ Garantir le bon état de conservation de la réserve naturelle, en attachant une importance particulière à la préservation des habitats et des populations d'espèces remarquables

Au cours du 20^e siècle, les activités traditionnelles pastorales ont été abandonnées. La forêt reprend alors petit à petit ses droits sur le site. L'ombrage entraîne la disparition des espèces des pelouses, dont des orchidées et des papillons, et limite les échanges entre les zones ouvertes.

■ Ce qui est programmé

- Les gestionnaires, en concertation avec les Communes, se sont lancés depuis 2013 dans la reconquête de secteurs enfrichés. Plusieurs opérations manuelles et mécaniques de débroussaillage ont été réalisées et se poursuivront encore quelques années.
- Par ailleurs, pour entretenir ces pelouses, les pratiques de pâturage ont évolué dès 2016 avec l'intégration d'un pâturage estival par des moutons qui complète le pâturage hivernal équin assuré depuis de nombreuses années par les koniks polski de la ferme équestre du lycée agricole de Mancy. L'intervention des moutons en pâturage tournant devrait permettre une meilleure maîtrise de la dynamique ligneuse.



Une entreprise jurassienne est intervenue pour réaliser des travaux de réouverture sur 5,5 ha en hiver 2016. Un tracteur de pente monté sur pneus basse pression a été utilisé permettant de limiter l'impact au sol.

Et aux alentours ?

La réserve naturelle régionale fonctionne en interaction avec les milieux qui l'environnent, notamment le réseau de pelouses de la région sud lédonienne. Les échanges réguliers au sein de ce réseau permettent le maintien et le développement des espèces. La réserve peut être une base importante pour la mise en réseau (trame verte) des pelouses. Un travail de sensibilisation des propriétaires concernant l'intérêt de préserver ces habitats en mettant en place une gestion adaptée et respectueuse sera réalisé.





■ Garantir l'ancrage local de la réserve naturelle



Les acteurs locaux connaissent la réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy qui est un site péri-urbain bien fréquenté notamment au travers des promenades familiales ou des randonnées pédestres. De plus, les élus locaux se sont fortement impliqués et s'impliquent encore dans la préservation du site. Un travail de sensibilisation et d'information sur la richesse patrimoniale, le fonctionnement et la gestion de la réserve est nécessaire auprès de la population locale. C'est la meilleure ambassadrice du site !

■ Ce qui est programmé

- Animations auprès des scolaires et des habitants du territoire
- Réflexion sur le réaménagement d'un sentier de découverte avec des médias d'interprétation
- Actions d'information et de communication auprès des habitants

■ Assurer la compatibilité entre les activités humaines et les enjeux de préservation de la réserve naturelle

Toutes activités humaines, agricoles, pédagogiques et de loisirs ont un impact sur le site et la pérennité des milieux. La fréquentation et les activités non maîtrisées peuvent occasionner des nuisances, aussi bien sur le milieu que sur les espèces.

■ Ce qui est programmé

- la fréquentation sera canalisée sur un sentier pour éviter tout impact sur les habitats et tout dérangement de la faune.
- Les panneaux d'information et de réglementation sur la Réserve naturelle seront renouvelés.
- Une information spécifique à la réglementation sera réalisée lors des actions de sensibilisation.
- Des tournées de surveillance permettront de faire connaître et faire appliquer le règlement de la Réserve.

■ Maîtriser toutes les connaissances utiles à la gestion de la réserve naturelle

Afin d'affiner la gestion mise en place sur la réserve naturelle, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance et de suivre régulièrement l'impact des actions mises en œuvre sur l'état de conservation des habitats et des espèces remarquables. De même, l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel et du sol de la réserve apporte un complément d'information utile à la gestion du site.

■ Ce qui est programmé

- Suivi et évaluation des actions de pâturage
- Inventaire ou complément d'inventaires de groupes d'espèces
- Suivi d'espèces patrimoniales



Un partenariat fort avec les lycées agricoles

Les établissements d'enseignements agricoles Lons-le-Saunier Mancy et Edgar Faure Montmorot sont des partenaires privilégiés dans la gestion de la réserve naturelle. Le premier par l'intermédiaire de son exploitation agricole, qui met à disposition des chevaux rustiques pour du pâturage hivernal et dans le cadre de découverte du site par certaines formations du lycée ; le second au travers de ses formations spécialisées Nature du CAPA au BTSA qui interviennent tant pour des travaux de génie écologique (débroussaillage, ratissage, écorçage, bûcheronnage) que pour transmettre leurs observations naturalistes aléatoires ou organisées dans le cadre de suivis, de tout type d'espèces.





Réserve Naturelle Régionale CÔTE DE MANCY



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Site naturel fragile, la Réserve naturelle de la côte de Mancy est le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi : s'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !
- S'abstenir de déposer des déchets, même verts.
- Ne pas circuler sur le site avec des véhicules motorisés.
- Respecter la réglementation de la Réserve.



AUTORITÉ DE CLASSEMENT :

Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté

GESTIONNAIRES :

Conservatoire d'espaces naturels de
Franche-Comté &
Jura Nature Environnement

Avec le soutien financier de :

Conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté

CONTACTS DES GESTIONNAIRES :

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** est une association qui œuvre depuis 25 ans pour la préservation de la biodiversité par son intervention sur un réseau de 80 sites naturels francs-comtois ainsi que par son accompagnement des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Maison de l'environnement de
Franche-Comté - 7 rue Voirin -
25000 BESANÇON
www.cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20 •  

Jura Nature Environnement est une association de protection de l'environnement depuis 1970, fédérant une trentaine d'associations jurassiennes et appartenant au réseau national France nature environnement.

21 avenue Jean Moulin
39000 Lons le Saunier
www.jne.asso.fr • 
Tél. 03 84 47 24 11